Le Petit économiste - Actualité économique locale > Communiqués > **Boutique éphémère à Poitiers**,

appel à candidatures



Boutique éphémère à Poitiers, appel à candidatures

lundi 28 février 2022, par lpe

La Ville de Poitiers met à disposition son local situé au 8 rue des grandes écoles, pour la deuxième édition, aux entrepreneuses et entrepreneurs et/ou aux artisanes et artisans qui projettent d'ouvrir un commerce. L'objectif? Aider celles et ceux qui veulent se lancer pour tester leur concept grandeur nature : une manière de favoriser l'expérimentation et faire en sorte d'avoir un retour d'expérience dans leur activité. **Déposez votre projet avant le 18 mars 2022.**

La Ville de Poitiers propose de faire bénéficier d'un local en centre-ville de Poitiers pour la création d'une boutique éphémère. Le concept de "pop-up store" consiste à aider les entrepreneuses et entrepreneurs et/ou les artisanes et artisans pour qu'ils puissent gagner en notoriété, être en contact avec les clients et prospects, présenter, vendre des produits et tester le marché en vue d'une installation définitive via un appel à candidatures.

Qui est concerné?

Toute entrepreneuse et tout entrepreneur (même étudiante ou étudiant), créatrice ou créateur, artisan, associations, actrice ou acteur de l'Economie sociale et solidaire... qui a déjà un projet entrepreneurial et qui souhaite passer à la vitesse supérieure en testant son activité commerciale avant de se lancer. La Ville de Poitiers privilégie des concepts « différenciants », avec des produits nouveaux mais surtout qui ne sont pas proposés en centre-ville afin de ne pas créer de concurrence avec les commerçants déjà installés, et dont la situation difficile perdure depuis deux ans en raison du contexte sanitaire.

Comment ca marche?

La boutique éphémère (de $80m^2$ environ) est mise à disposition entre mi-avril et novembre 2022 pour une période de location de 1 à 3 mois.

Une participation d'un montant de 300 € sera demandée pour la mise à disposition du local.

Durant cette période, la Ville de Poitiers s'engage à :

- Mettre à disposition le local de mi-avril à novembre 2022 pour une location de 1 à 3 mois
- Prendre en charge la consommation d'énergie et la connexion internet (Wifi)
- Prêter du mobilier (Tables, chaises et grille Beaubourg uniquement) selon les besoins d'aménagement
- Accompagner la personne dans sa recherche éventuelle d'un local commercial de manière pérenne
- Communiquer sur ses différents canaux.

Pour déposer un dossier :

Le dossier de candidature doit être envoyé complété par mail, avant le 18 mars 2022 par mail à : <u>economie.emploi.enseignement.superieur@grandpoitiers.fr</u>, ou par courrier : Romain DESROCHES, Manager de centre-ville, DGA Développement et Rayonnement, Direction de l'Économie, de l'Emploi et de l'Enseignement Supérieur, 84, rue des Carmélites - Bâtiment D - 1er étage, 86000 Poitiers

Dossier à télécharger : <u>suivez ce lien</u>